

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
 Nom commercial : Cage-Klenz 250 - Acid-Based Cage Wash Detergent  
 Code du produit : 1K25

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Pour usage industriel et institutionnel. Pas pour un usage domestique.  
 Utilisation de la substance/mélange : Détergent à base d'acide de lavage de la cage

#### 1.2.2. Usages déconseillés

Aucune information supplémentaire disponible.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant:

STERIS Corporation  
 P. O. Box 147, St. Louis, MO 63166, États-Unis  
 Numéro de téléphone pour information: 1-800-444-9009 (Service clients-Produits scientifiques)  
 US téléphone d'urgence n° 1-314-535-1395 (STERIS); 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Fournisseur:

STERIS Ireland Limited  
 IDA Business and Technology Park  
 Tullamore  
 County Offaly  
 R35 X865  
 Ireland.

Produit / Information technique N° de téléphone: +44 (0) 116 276 8636

Email: [asksteris\\_msds@steris.com](mailto:asksteris_msds@steris.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 (0) 1895 622 639

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Metals Corr, Cat 1 H290  
 Skin Corr, Cat 2 H315  
 Eye Irrit, Cat 2 H319

Texte complet des phrases H: voir Section 16.

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS05

GHS07

CLP Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger (CLP) : H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence (CLP) : P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/...

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

# Cage-Klenz 250

## Acid-Based Cage Wash Detergent

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

P362 - Enlever les vêtements contaminés.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable.

#### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Citric acid	(n° CAS) 77-92-9 (Numéro CE) 201-069-1 (n° REACH) 01-2119457026-42-0067	10 - 30	Eye Irrit. 2, H319

Textes des phrases H: voir Section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux.
- Premiers soins après contact avec la peau : Immédiatement débusquer la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement conseil à un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Si la victime est parfaitement consciente/lucide. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin. Donner de l'eau ou du lait si la personne est consciente.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation : L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.
- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère: Fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Equipements de protection des pompiers : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Ne pas respirer les fumées, vapeurs. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.

##### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Equipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Pour plus d'informations, se reporter à la Section 8: "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".
- Procédures d'urgence : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Eloigner le personnel superflu.

# Cage-Klenz 250

## Acid-Based Cage Wash Detergent

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Conformer aux réglementations locales, nationales et internationales applicables. Les déversements peuvent être ramassés avec une vadrouille et suivis d'un rinçage à l'eau. Les résidus peuvent être arrosés à l'eau. Les petits déversements peuvent être évacués dans un égout sanitaire et abondamment avec de l'eau, si, conformément à la réglementation locale, provinciale et nationale.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Produit destiné uniquement à un usage industriel. Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir les récipients fermés. Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures d'hygiène : Veiller à une propreté correcte et à un ordre. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Assurer une aération suffisante. Il faut pouvoir se laver / se rincer les yeux et la peau.

Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Matières incompatibles : Oxydants puissants. Bases fortes. L'aluminium.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Utiliser une ventilation pour maintenir l'exposition aux contaminants aéroportés sous la limite d'exposition.

Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile. Équipement de protection individuelle devrait être choisi en fonction des conditions dans lesquelles ce produit est manipulé ou utilisé. Vêtements de protection. Gants. Lunettes de protection.



Protection des mains : Porter des gants en caoutchouc.

Protection oculaire : Porter des lunettes chimiques ou des lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : La nécessité d'une protection respiratoire n'est pas prévue dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Clair

Couleur : Clair à pâle paille

odeur : Légère odeur chimique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

pH solution : 2.4 - 2.8 (1% solution)

# Cage-Klenz 250

## Acid-Based Cage Wash Detergent

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Vitesse d'évaporation relative (acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1.14 g/ml Gravité Spécifique
Solubilité	: Eau: Complètement soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible.

#### 9.2. Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

La polymérisation dangereuse ne se produira pas.

#### 10.4. Conditions à éviter

Corrode le cuivre, le zinc, l'aluminium ou de leurs alliages dans des concentrations élevées.

#### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts. Bases fortes. L'aluminium.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux comme de la fumée, du monoxyde ou du dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de chauffage prolongé.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

#### Cage-Klenz 250 - Acid-Based Cage Wash Detergent

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
----------------	--------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation de la peau pH: < 2.4
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux pH: < 2.4
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Cancérogénicité	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité pour la reproduction	: Non classé Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

# Cage-Klenz 250

## Acid-Based Cage Wash Detergent

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis
Danger par aspiration	: Non classé	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets négatifs potentiels humains de santé et les symptômes	: Nocif en cas d'ingestion.	

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Cage-Klenz 250 - Acid-Based Cage Wash Detergent	
CL50 poisson 1	Solution à 10% v/v: CL50 (vairons) > 750 mg/ml
Citric acid (77-92-9)	
CL50 poisson 1	1516 mg/l (Temps d'exposition: 96 h - Espèce: Lepomis macrochirus [statique])

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Cage-Klenz 250 - Acid-Based Cage Wash Detergent	
Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Cage-Klenz 250 - Acid-Based Cage Wash Detergent	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
Citric acid (77-92-9)	
Log Pow	-1.72 (à 20 °C)

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune information supplémentaire disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas réutiliser des récipients vides. Les petits déversements peuvent être évacués dans un égout sanitaire et abondamment avec de l'eau, si, conformément à la réglementation locale, provinciale et nationale. Les déchets doivent être éliminés conformément aux règlements fédéraux, d'état et locaux sur le contrôle environnemental. S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU	: 3265
N° ONU (IATA)	: 3265
N° ONU (IMDG)	: 3265
N° ONU (ADN)	: 3265

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport	: LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Description document de transport	: UN 3265 LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (CITRIC ACID Solution), 8, III

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (UN)	: 8
Code de classification (UN)	: C3

# Cage-Klenz 250

## Acid-Based Cage Wash Detergent

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Classe (IATA)	: 8
Classe (IMDG)	: 8
Classe (ADN)	: 8
Étiquettes de danger (UN)	: 8



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

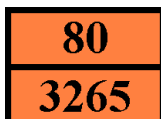
#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non.  
Polluant marin : Non.  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### 14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 80  
Code de classification (UN) : C3  
Panneaux oranges :



Disposition spéciale (ADR) : 274  
Catégorie de transport (ADR) : 3  
Tunnel Code de restriction : E  
Quantités limitées (ADR) : 5L  
Quantités exceptées (ADR) : E1  
Code EAC : 2X  
Code APP : B

##### 14.6.2. Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible.

##### 14.6.3. Transport aérien

4 x 1 paquet de gal pas approuvé pour le transport aérien.

##### 14.6.4. Transport par voie fluviale

Aucune information supplémentaire disponible.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH  
Ne contient pas de substance candidate REACH.

#### 15.1.2. Directives nationales

Aucune information supplémentaire disponible.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 10/24/2018  
Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.  
Autres informations : Aucun(e).

# Cage-Klenz 250

## Acid-Based Cage Wash Detergent

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Textes des phrases H- et EUH:

Eye Irrit. 2	Catégorie 2 - Lésions oculaires graves/Irritation
Metals Corr. 1	Corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 2	Corrosion cutanée / irritation cutanée, Catégorie 2
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

FDS UE (Annexe II REACH)

*Les informations sur cette feuille n'est pas une spécification et ne garantit pas les propriétés spécifiques. L'information est destiné à fournir des connaissances générales sur la santé et la sécurité sur la base de notre connaissance de la manipulation, le stockage et l'utilisation du produit. Elle n'est pas applicable aux utilisations inhabituelles ou non-standard du produit ou lorsque instruction ou recommandations ne sont pas suivies*